

ANNEXE I

FORMULAIRES DE DÉCLARATION D'UN AVANTAGE REÇU OU ACCEPTÉ

(Article 29)

**FORMULAIRE N° 1 – DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGE VALANT PLUS DE 100 \$**

Nom de la ou du membre du Conseil		<i>Geneviève Auclair</i>	
Déclaration à la greffière ou au greffier <i>Je déclare avoir reçu le don, la marque d'hospitalité ou l'avantage, d'une valeur de plus de 100 \$, décrit ci-dessous :</i>			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Date	
<i>Trois-Rivières en blues</i>		<i>23/08/2023</i>	
3. Description du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
<i>Une paire de billets du 25 au 27 août</i>			
4. Circonstances de la réception du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
<i>Festival Trois-Rivières en blues</i>			
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration	
<i>Geneviève Auclair</i>		<i>19/12/2023</i>	

**FORMULAIRE N° 2 – DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES TOTALISANT PLUS DE 100 \$**

Nom du membre du Conseil			
<b>DÉCLARATION À LA GREFFIÈRE OU AU GREFFIER</b> <i>Je déclare avoir reçu, de la même personne, à l'intérieur d'une période de six mois, les dons, les marques d'hospitalité ou les avantages décrits ci-dessous, lesquels totalisent une valeur de plus de 100 \$ :</i>			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Période couverte	
		Du au	
3. Description des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages			
4. Circonstances de la réception des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages			
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration	